

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 1 (1863)
Heft: 19

Artikel: Résumé des nouvelles
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-176599>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

que bas ! L'étai bin veré ; ci corps à quoui l'avai aidà à se raguelhi, et qu'étai tchu lo nà dein 'na tomme, l'étai lo voleur.

Et vatequie coumeint lè tommé de Pierro-David furant via.

L. FAVRAT.

RÉSUMÉ DES NOUVELLES.

Les affaires de la Pologne sont toujours la première question à l'ordre du jour. Quel est l'état des négociations engagées à ce sujet entre les grandes puissances et particulièrement entre la France et l'Angleterre ? Quelle conclusion, quel résultat final est-il permis d'en attendre ? Sur tous ces points, il est encore impossible de soulever le voile qui couvre les secrets de la diplomatie. On sait seulement, d'après les déclarations faites à la Chambre des communes par lord Palmerston, que l'Angleterre n'ira pas au-delà d'une intervention purement diplomatique. — Le nombre des réfugiés polonais sur le territoire autrichien s'élève à plus de 3000. Langiewiez a été interné à Brünn, où il peut circuler librement, ainsi que les personnes de son entourage et ses aides-de-camp. Ils ont donné leur parole d'honneur de ne point quitter la ville. Tous les insurgés internés dans d'autres localités jouissent également de leur liberté. — L'insurrection qui continue a pris le caractère d'une véritable guerre de partisans. De nombreux chefs soutiennent la campagne avec de petites bandes réparties sur divers points.

On nous communique les lignes suivantes :

« Pourquoi le mouvement révolutionnaire qui vient d'éclater en Pologne a-t-il déjà subi de si graves échecs ? voilà la question à laquelle je vais tâcher de répondre en quelques lignes.

» En 1863, pas plus qu'aux époques antérieures, la noblesse polonaise n'a voulu tenir compte de l'élément populaire, toujours elle a cru qu'elle ferait soulever les paysans, mais jamais elle n'a rien fait pour les attirer à elle, et quand la minorité intelligente de cette noblesse a voulu parler d'affranchissement du peuple, d'égalité des conditions, elle est devenue sourde et n'a rien voulu entendre. Voyez comme elle a dû se débarrasser du patriote Louis Microslawski, le véritable homme du peuple et celui peut-être qu'elle redoute le plus. Mais le plus curieux dans toute cette grande affaire, c'est le concert d'éloges donné par toute la presse à un homme dont les démocrates polonais, italiens et français n'avaient jamais entendu parler et qui se trouve tout à coup à la tête de l'insurrection, sans qu'ils sachent ni pourquoi, ni comment. Cet homme a disparu de la scène, n'en parlons plus. Je l'ai attaqué pendant qu'il avait la puissance, maintenant qu'il est vaincu je me tais.

» Il y a vingt-cinq ans, j'écrivais dans un journal français que tant que le servage existerait en Pologne, il ne fallait pas songer à une révolution dans ce pays, que tout le sang qu'on y répandrait le serait en pure perte.

Eh bien, les événements qui se sont passés depuis 1838 m'ont donné raison.

» Je termine en répétant peut-être pour la centième fois : abolition du servage, égalité civile et politique en Pologne, ou point de résurrection possible pour ce malheureux pays.

» L. de B. »

Le congrès de Washington vient de revêtir le président Lincoln de pouvoirs illimités. D'après la loi du recrutement il peut appeler sous les armes telle portion de la milice qu'il croira convenable, et organiser au moyen de la conscription une véritable armée nationale, comme cela se fait en Europe. Le président peut émettre des milliards en papier monnaie ou négocier des emprunts au taux qui lui plaira. En un mot, ces pouvoirs équivalent à une dictature absolue.

Les dernières nouvelles d'Athènes annoncent que l'assemblée nationale vient d'élire à l'unanimité le prince Guillaume de Danemarck, roi de Grèce. Le prince Guillaume, né en 1845, est le second fils du prince Christian de Danemarck et le frère puîné de la princesse Alexandra qui vient d'épouser le prince royal d'Angleterre ; il est cadet dans la marine danoise.

Le rapport de gestion du département politique fédéral constate que jusqu'ici treize pays ont pris des mesures de réciprocité eu égard à la suppression du visa des passeports ordonné par le Conseil fédéral. Quant à la France, qui a accordé la réciprocité à toutes les autres puissances qui ont aboli les passeports, elle persiste à la refuser à la Suisse.

De grands préparatifs se font à Berne en vue d'une procession carnavalesque du lundi de Pâques. Autrefois la population des campagnes avait l'habitude, ce jour-là, de venir en ville en costume. Ce souvenir a donné l'idée d'organiser un cortège costumé où il y aura plusieurs centaines de figurants à pied et à cheval. Des contingents de plusieurs cantons voisins viendront s'y joindre. Les costumes, commandés à Paris, coûteront une vingtaine de mille francs.

L'ancien comité du tir de Brème vient de publier dans les journaux allemands un chaleureux appel à toutes les sociétés de tir d'Allemagne, pour qu'elles prennent part à la colonne de tireurs qui visitera notre tir fédéral à la Chaux-de-Fonds.

La fête annuelle de la Société cantonale des chanteurs vaudois aura lieu à Yverdon le 16 août prochain. On ne sait pas encore combien de sections y participeront, vu que le comité central attend des adhésions de plusieurs sociétés chorales du canton, mais on peut déjà compter sur bon nombre de chanteurs.

Un anonyme a fait parvenir 10 francs à l'Etablissement cantonal des incurables et des vieillards infirmes, à l'occasion du commencement de sa vie de famille. Les bénédictions des malheureux accompagneront cet homme de bien qui donne un si touchant exemple de l'influence des sentiments de piété et de compassion.

Pour la rédaction : H. RENOU, L. MONNET.